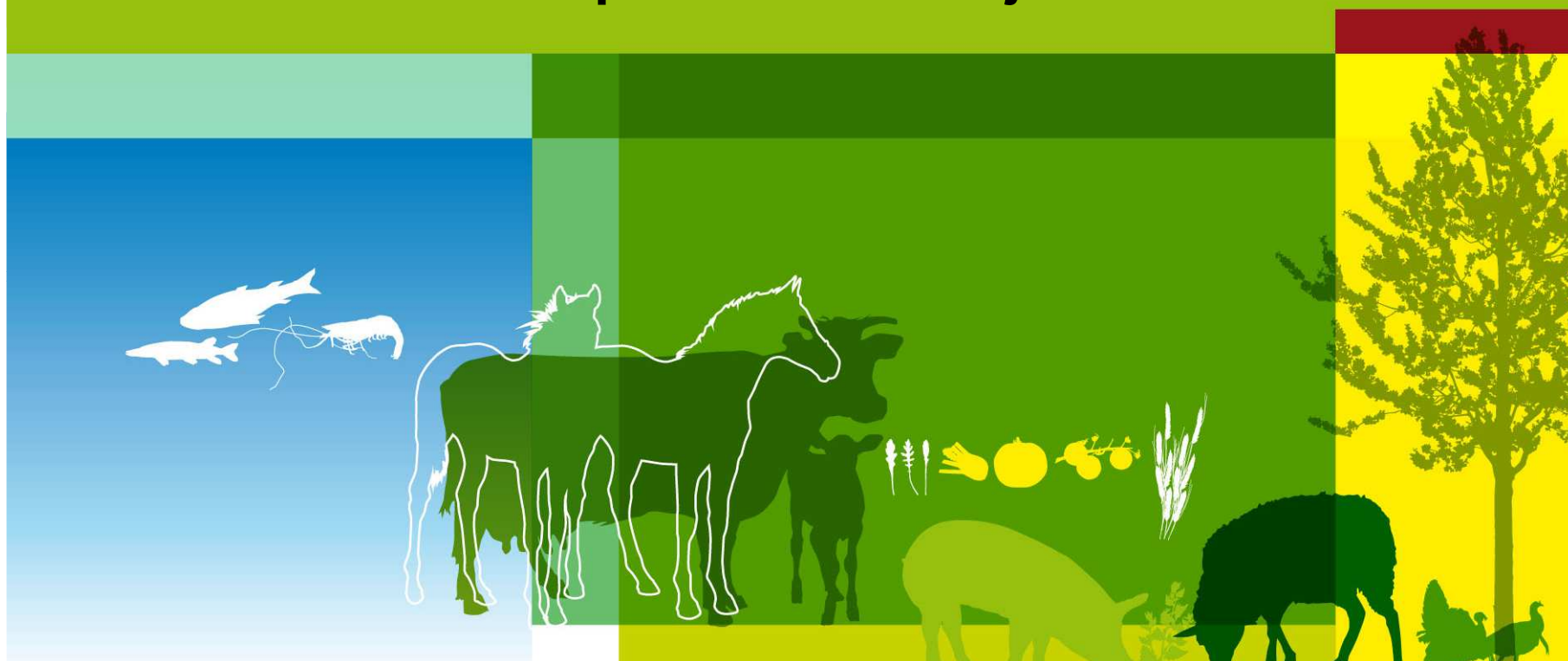


Expérimentation & Assistance Technique Régionalisée
Filière Viandes Blanches
Conseil spécialisé du 12 juin 2018



Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

Rappels :

Financement CASDAR dans le cadre des orientations du Programme National de Développement Agricole et Rural, validées par la CT DAR du CSO.

Cet AAP vise à renforcer l'efficacité économique des filières tout en contribuant à la transition agro-écologique de l'agriculture française.

Modification en 2018 par la Décision INTV-SANAEI 2017-53 du 13 juillet 2017 avec **3 objectifs principaux**:

- sécuriser les porteurs
- renforcer les projets
- coordination avec les autres AAP recherche appliquée et innovation du PNDAR

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

1/ Sécuriser les porteurs :

- Valider les projets retenus une seule fois pour toute leur durée, plafonnée à 3 ans, avec une aide maximale de 300 K€.

- Calendrier : retarder la date limite de dépôt à mi octobre

- Expliciter les résultats d'expertise négative

Donner les points forts et les points faibles, mais aussi l'explicitation de la raison de l'avis négatif et les recommandations d'évolution.

Possibilité de redéposer dès l'année suivante les projets rejetés.

- Nouveau site de dépôt avec validation automatique quand les rubriques obligatoires sont remplies.

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

2/ Renforcer les projets :

Contenu minimum attendu (critères pour l'éligibilité et l'expertise scientifique) :

- **Objectif** à 3 ans (ou à la fin du projet si durée moindre).
- **Etat initial** des connaissances.
- **Partenariat OBLIGATOIRE** si d'autres stations travaillent sur le même objectif, au même stade technologique, dans des conditions locales différentes.
- **Programme** d'actions et budget détaillés sur toute la durée.
- Objectifs et moyens de **diffusion** des résultats.

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

3/ harmoniser avec les autres AAP recherche appliquée et innovation financé du PNDAR

- **Préciser le champ d'intervention** de cet appel à projets destiné à accompagner de l'expérimentation:

Dernière étape de la recherche développement avant diffusion dans les exploitations.

Soit un niveau de maturité technologique correspondant au moins à des tests et essais en conditions proches de la production (TRL entre 6 et 9)

- **Harmonisation des règles de financement :**
 - Justification simplifiée pour les dépenses de prestation de moins de 15 000 euros (versus 5 000)
 - Harmonisation du taux forfaitaire de frais généraux pour les organismes publics (15% versus 4%)
 - Exemption de certification des comptes par un CAC pour les subventions de moins de 15 000 euros

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

Gestion de la transition avec le dispositif précédent :

- Une procédure « simplifiée » pour poursuivre l'accompagnement de projets en cours, lauréats de l'appel à projets 2017 et n'ayant pas atteint les 36 mois fin 2017

- Une procédure « normale » pour les nouveaux projets démarrant en 2018

3 phases :

- éligibilité administrative et financière
- expertise scientifique indépendante (2 experts par projet : 1 expert filière + 1 hors filière, désignés par FAM et COST ACTA)
- classement selon les priorités filières définies par les CS pour sélection finale en fonction des crédits disponibles

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

Bilan de l'AAP :

- Procédure simplifiée : 40 dossiers retenus en procédure simplifiée pour 2,9 M€ financés par une enveloppe complémentaire mise à disposition par le MAA fin 2017 pour accompagner le passage à 3 ans.
- Procédure normale : 240 nouveaux projets déposés démarrant en 2018 :
 - 70% des projets portent sur une durée de 3 ans.
 - 10 projets inter filières
 - 59 interrégionaux

Budget disponible: 10,3 M€

Nouveaux projets 2018 : bilan des dépôts

Filières	volet 1 - expérimentation		volet 2 - méthodes et outils		Nombre total de projets	Montant total d'aide demandé
	Nb de projets	Montant aide demandé (€)	Nb de projets	Montant aide demandé (€)		
Apiculture	2	287 655,00	1	215 723,00	3	503 378,00
Aviculture	4	661 967,05	1	127 872,00	5	789 839,05
Aviculture - Porc	1	255 235,00			1	255 235,00
Aviculture - Porc - Ruminants	1	254 107,00			1	254 107,00
Céréales	13	803 912,00	1	65 290,00	14	869 202,00
Céréales - Fruits et Légumes Frais - Oléoprotéagineux - Sucre - Tabac			1	180 769,00	1	180 769,00
Céréales - Fruits et Légumes Transformés	1	92 623,00			1	92 623,00
Céréales - Lait - Ruminants	1	231 653,00			1	231 653,00
Céréales - Oléoprotéagineux	3	819 101,00	1	26 450,00	4	845 551,00
Céréales - Oléoprotéagineux - Porc	1	46 000,00			1	46 000,00
Céréales - Ruminants	1	76 458,00			1	76 458,00
Cidre	4	541 026,37			4	541 026,37
Fruits et Légumes Frais (y compris pomme de terre)	81	14 371 693,72	2	176 057,00	83	14 547 750,72
Fruits et Légumes Frais - Fruits et Légumes Transformés	1	299 996,00			1	299 996,00
Fruits et Légumes Transformés	4	864 334,00	2	252 895,00	6	1 117 229,00
Horticulture ornementale	30	4 645 838,00			30	4 645 838,00
Horticulture ornementale - PPAM - Viticulture	1	299 345,00			1	299 345,00
Lait	6	429 728,00	3	548 146,00	9	977 874,00
Lait - Ruminants	2	273 656,00			2	273 656,00
Oléiculture	1	140 159,00			1	140 159,00
Oléoprotéagineux	7	868 271,46			7	868 271,46
Porc	6	1 160 787,00			6	1 160 787,00
Porc - Ruminants	3	717 090,00			3	717 090,00
PPAM	5	950 008,00	3	230 271,00	8	1 180 279,00
Riz	1	100 000,00			1	100 000,00
Ruminants	17	2 316 385,48	3	392 315,00	20	2 708 700,48
Sucre			1	299 780,00	1	299 780,00
Tabac	1	299 765,00			1	299 765,00
Viticulture	21	3 425 411,82	2	469 331,00	23	3 894 742,82
Total général	219	35 232 205,90	21	2 984 899,00	240	38 217 104,90
ÉTABL dont muti filières	10	2 192 052,00	1	180 769,00	11	2 372 821,00

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018

Instruction des nouveaux projets (procédure normale) :

240 projets ont été déposés.

- 43 ont été rejetés pour cause d'inéligibilité (non-respect des critères administratifs et financiers).
 - => 17 demandes de recours gracieux déposées : 1 réponse favorable et 16 réponses défavorables

- 197 projets ont été soumis à l'expertise scientifique :
 - 91 ont été rejetés car l'expertise scientifique était défavorable.
 - => 15 demandes de recours gracieux déposées : 5 réponses défavorables et 10 en cours d'examen
 - 106 ont reçu une expertise scientifique favorable

66 projets sont retenus au titre de la procédure normale dans la limite des crédits disponibles.

Au total : 106 projets pluri annuels sont lauréats de l'AAP 2018 pour un budget de 13,2 M€ (143 projets annuels en 2017 pour un budget de 8,7 M€).

Appel à projets Expérimentation – Méthodes et outils 2018: lauréats

Filière	National		Régional		Total		Thématiques principales
	Nb de projets retenus	Aide CASDAR octroyée (€)	Nb de projets retenus	Aide CASDAR octroyée (€)	Nb de projets retenus	Aide CASDAR octroyée (€)	
Interfilières	2	328 319			2	328 319	Valorisation fourragère de couverts végétaux d'inter culture. Valorisation maïs fourrage
Lait	3	306 614	1	43 240	4	349 854	Coût de production génisses ; sanitaire petits ruminants ; travail caprin ; ferments fromagers.
Ruminants	4	628 005	1	51 667	5	679 672	Conduite d'élevage efficiente races allaitantes, rustiques, AB. Alternatives aux antibiotiques en veaux de boucherie.
Viandes blanches	5	675 282			5	675 282	Réduction des insecticides, amélioration de la qualité de l'air en élevage; amélioration de la qualité organoleptique et du classement des produits.
Viticulture	3	478 885	11	662 256	14	1 141 141	Innovation variétale et résistance aux maladies ; biocontrôle ; qualité sanitaire et organoleptique des produits.
Cidre	2	250 044	1	177 649	3	427 693	Biocontrôle ; qualité organoleptique des produits
Oléoprotéagineux	2	242 702			2	242 702	Itinéraires techniques agro écologiques
Céréales	2	246 059	2	88 116	4	334 175	Suivi prophylaxie ; optimisation fertilisation ; conservation des produits
PPAM	4	310 898	1	208 588	5	519 486	Nouveaux produits et homologations; alternatives aux phytosanitaires ; Itinéraires techniques agro écologiques, biocontrôle, comparaison de variétés
Tabac	1	125 000			1	125 000	Lutte intégrée
Horticulture	2	496 996	10	1 271 856	12	1 768 852	Horticulture urbaine, itinéraire technique agro écologique, biocontrôle, lutte intégrée
Truffe	1	164 339			1	164 339	Itinéraire technique agro écologique
Fruits et Légumes Frais	5	886 492	36	4 857 330	41	5 743 822	Qualité organoleptique, lutte intégrée, biocontrôle, comparaison variétale, post-récolte, itinéraire technique agro écologique
Pomme de terre	1	239 352	1	107 338	2	346 690	Protection Intégrée
Fruits et Légumes Transformés	5	344 774			5	344 744	Protection Intégrée, Comparaison variétale
Total	42	5 723 761	64	7 468 038	106	13 191 799	

Analyse des 91 rejets pour expertise défavorable: 221 motifs, soit 2,4 motifs par rejet en moyenne

Filière	Nb de projets éligibles 2018	Nb de projets ayant eu une expertise défavorable 2018	Protocole : Adéquation méthodo/objectif, Enchaînement et faisabilité des actions	Etat initial des connaissances	Objectif peu, mal défini ou pas innovant	Valorisation / diffusion des résultats	Partenariat inadapté ou à élargir	TRL<6	Taux de rejet à l'expertise : 2017	Taux de rejet à l'expertise : 2018
Apiculture	3	3	3			2	1	1	40%	100%
Aviculture	4	2	2		2		1		38%	50%
Aviculture - Porc - Ruminants	1	1	1		1	1		1		100%
Céréales	7	2	2	1	1	1			25%	29%
Céréales - Oléoprotéagineux	2	1	1	1						50%
Céréales - Oléoprotéagineux - Porc	1	1	1	1	1					100%
Céréales - Ruminants	1	1	1	1						100%
Cidre	4	0							0%	0%
Fruits et Légumes Frais (y compris pomme de terre)	78	36	35	21	16	9	5	4	21%	46%
Fruits et Légumes Frais - Fruits et Légumes Transformés	1	1	1	1	2					100%
Fruits et Légumes Transformés	4	3	3		1	1			36%	75%
Horticulture ornementale	28	14	13	11	8	3	3		43%	50%
Horticulture ornementale - PPAM - Viticulture	1	0								0%
Lait	9	4	3	2	1		2		43%	44%
Lait - Ruminants	3	0								0%
Oléiculture	1	1	1	1					100%	100%
Oléoprotéagineux	2	1	1						67%	50%
Porc	6	4	3	1	1	2		2	48%	67%
Porc - Ruminants	3	3	2	2		2	1	2		100%
PPAM	4	1	1		1				14%	25%
Ruminants	16	3	3	1	1	1			33%	19%
Tabac	1	1	1	1	1				50%	100%
Viticulture	17	8	7	2	5			2	27%	47%
Total général	197	91	85	47	42	22	13	12	31%	46%

Filière Viandes Blanches

Bilan de la procédure de sélection 2018 – VOLET 1 EXPERIMENTATION

	VOLET 1 - EXPÉRIMENTATION
	National
Nombre de projets déposés (€)	10
Nombre de projets retenus après éligibilité (A)	9
Nombre de projets expertisés favorablement	4
Nombre de projets retenus (B)	4
Taux de sélection (%) (B)/(A)	44%
Budget total des projets retenus (€)	727 376,31 €
Aide totale octroyée (€)	581 901,05 €
Taux d'aide moyen (%)	80%

SYNTHÈSE DE LA SÉLECTION – VOILET 1 EXPERIMENTATION

	NATIONAL	
	NB DE PROJETS	SUBVENTIONS OCTROYÉES
PROCÉDURE SIMPLIFIÉE	1	93 381,00 €
PROCÉDURE NORMALE	4	581 901,05 €
TOTAL	5	675 282,05 €



Bilan de la procédure de sélection 2018 – VOLET 2 OAD

	VOLET 2 -
	National
Nombre de projets déposés (€)	1
Nombre de projets retenus après éligibilité (A)	1
Nombre de projets expertisés favorablement	0



Proposition de priorités AAP 2019 : National

Filière Porc:

Priorité 1:

- Maîtrise sanitaire des élevages (dont antibiorésistance, biosécurité...)
- Performance économique et environnementale des élevages
 - o Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - o Gestion des effluents et autres déchets
 - o Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - o Réduction des impacts climatiques (GES, stockage du carbone...)
 - o Efficacité alimentaire, reproduction, automatisation
- Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés
- Qualité technologique des viandes et des produits carnés

Proposition de priorités AAP 2019 : National

Filière Porc:

Priorité 2:

- Bien-être et protection animale (en élevage et en abattoir)
- Génétique et sélection animale
- Valorisation des coproduits et déchets
- Qualité organoleptique et nutritionnelles des viandes et des produits carnés
- Développement de nouveaux produits et adaptation aux marchés:
 - o Santé humaine (santé publique et diététique)
 - o Segmentation des marchés et valeur ajoutée

Priorité 3:

- Traçabilité et normalisation

Proposition de priorités AAP 2019 : National

Filière Volailles - Lapin:

Priorité 1:

- Maîtrise sanitaire des élevages (dont antibiorésistance, biosécurité...)
- Bien-être et protection animale (en élevage et en abattoir)
- Qualité organoleptique et nutritionnelles des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits
- Santé et sécurité au travail
- Performance économique et environnementale des élevages
 - o Autonomie protéique et alimentaire des élevages
 - o Efficacité alimentaire, reproduction, automatisation
 - o Gestion des effluents et autres déchets
 - o Diminution de la consommation d'eau et d'énergie
 - o Réduction des impacts climatiques (GES, stockage du carbone...)

Proposition de priorités AAP 2019 : National

Filière Volailles – Lapin:

Priorité 2:

- Valorisation des coproduits et déchets
- Qualité technologique des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits
- Qualité sanitaire des viandes, des produits carnés, des œufs et des ovoproduits

Priorité 3:

- Génétique et sélection animale
- Développement de nouveaux produits et adaptation aux marchés
 - o Santé humaine (santé publique et diététique)
 - o Segmentation des marchés et valeur ajoutée
- Traçabilité et normalisation

Prochaine échéance

- Ouverture de l'AAP Expérimentation – Méthodes et outils 2019 : **le 1^{er} juillet 2018 (clôture le 15 octobre)**

Assistance - Technique Régionalisée - Actions AAP 2018

Programmes retenus et validés pour 2018

Filière Porcin:

632 exploitants seront suivis en ATC (72 groupes) et **629** exploitants en PTR pour un montant d'aide prévisionnel de **345 029 €**

L'animation technique régionale devrait mobiliser **1,62 ETP** pour un montant d'aide prévisionnelle de **77 040€**

Soit un montant total d'aides prévisionnel de **422 068 €**

Le couple de thématiques majoritaire est Coût de production et réduction des intrants (médocs)

Filière Volailles :

586 exploitants suivis en ATC (46 groupes) et **586** exploitants en PTR pour un montant d'aide prévisionnel de **281 127€**

L'animation technique régionale devrait mobiliser **1,31 ETP** pour un montant d'aide prévisionnelle de **76 920€**

Soit un montant total d'aide prévisionnel de **358 047€**

Le couple de thématiques majoritaire est Coût de production et Biosécurité

Assistance - Technique Régionalisée - Actions AAP 2018

Programmes retenus et validés pour 2018

Filière Lapins:

237 exploitants seront suivis en ATC (33 groupes) et **237** exploitants en PTR pour un montant d'aide prévisionnel de **145 540€**

L'animation technique régionale devrait mobiliser **0,62 ETP** pour un montant d'aide prévisionnelle de **34 737€**

Soit un montant total d'aides prévisionnel de **165 580€**

Le couple de thématiques majoritaire est Coût de production et réduction des intrants (médocs)

Filière Palmipède gras:

203 exploitants seront suivis en ATC (15 groupes) et **203** exploitants en PTR pour un montant d'aide prévisionnel de **135 214€**

L'animation technique régionale devrait mobiliser **0,28 ETP** pour un montant d'aide prévisionnelle de **16 176€**

Soit un montant total d'aides prévisionnel de **151 390€**

Le couple de thématiques majoritaire est Coût de production et Biosécurité



Assistance - Technique Régionalisée - Actions AAP 2018

Programmes retenus et validés pour 2018

Filière Œufs:

89 exploitants seront suivis en ATC (8 groupes) et **89** exploitants en PTR pour un montant d'aide prévisionnel de **74 259€**

L'animation technique régionale devrait mobiliser **0,37 ETP** pour un montant d'aide prévisionnelle de **22 473€**

Soit un montant total d'aides prévisionnel de **96 732€**

Le couple de thématiques majoritaire est Coût de production et réduction des intrants (médocs)



Assistance - Technique Régionalisée - Actions 2018

Pour 2018 le dispositif 2017 a été reconduit

Pour toute question concernant ces projets s'adresser directement à la DRAAF
Concernée

Pour 2019, réflexion en cours sur le devenir du dispositif

Information sur le dispositif sous : [http://www.franceagrimer.fr/Aides/Assistance-Technique Régionalisée](http://www.franceagrimer.fr/Aides/Assistance-Technique-Régionalisée)